

Le Petit-Quevilly possède 12 sites pollués sur son territoire

- Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un **diagnostic**
- Site en cours d'évaluation
- Site en cours de travaux
- Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
- Site traité et libre de toute restriction

[76 - Le Petit-Quevilly - ANCIENNE MARE](#)

Activité polluante : Mise en décharge

Type de pollution : **non communiqué**

Statut du site : Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire

Cette ancienne mare communale située le long de la rue Jacquard et à cheval sur la rue Porte de Diane a été remblayée avec des produits chimiques en 1933. Les abattoirs municipaux de la commune du Petit Quevilly sont construits sur une partie de cette décharge en 1935. Les activités de cet abattoir cessent définitivement en 1969. Les bâtiments n'ont fait l'objet d'aucun changement depuis leur construction. Ils sont repris par les services techniques de la ville, dès 1973. Cette partie du site est toujours occupée par les services de la ville. Les photographies aériennes de la zone en 1947 montrent 2 zones en friche en continuité des bâtiments des anciens abattoirs le long de la rue Jacquard. La zone à l'est en friche en 1947 est actuellement occupée par un terrain de football. La zone à l'ouest, objet de dépôts de déchets en 1947, est occupée par la société SPEB et par un immeuble d'habitation.

[76 - Le Petit-Quevilly - AREVA T&D : PARKING ET USINE ALSTHOM](#)

Adresse : 9 Rue Des Pâtis BP 251 - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Décharges d'ordures ménagères

Type de pollution : **non communiqué**

Statut du site : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours,

Une partie du site AREVA (anciennement ALSTHOM) est construite sur la partie sud d'une ancienne décharge. Ce site a été rempli d'ordures ménagères apportées par la société RIMOR et provenant des villes de Rouen et Petit Quevilly, ainsi que de divers déchets industriels (carbures, produits sulfureux). Les Unités U2, U4 et le parking ont été construits au droit de la décharge. L'unité U1, non concernée par la décharge, fait l'objet d'une fiche BASOL à part (76.0040). Le début de l'exploitation de granulats est probablement antérieur à 1900. Cette zone de remblais était traversée autrefois du sud-ouest vers le nord-est par le prolongement de l'actuelle rue Rosa Bonheur. Par rapport à cette rue, deux zones de remblais distinctes peuvent être définies : une zone nord et une zone sud. L'examen des photographies aériennes disponibles depuis 1947 (site de l'IGN) montre l'existence d'une décharge ayant eu les évolutions spatiales suivantes : - 1947 : la zone sud de la décharge est visible et ressemble à un étang (affleurement de la nappe). Elle était connue à l'époque sous le nom de mare à DEVAUX, DEVAUX étant le propriétaire initial et l'exploitant de la carrière, - 1955 : la zone nord, précédemment agricole, est utilisée comme décharge, - 1970 : la partie sud possède une couverture végétale, alors que la partie nord n'en possède pas. L'ensemble de la zone est remblayée. Les coupes géologiques réalisées lors des sondages géotechniques de 1972 (construction de l'unité U2) montrent que les alluvions tant au nord qu'au sud ont été extraites (8 m au nord et 10 m au sud). La zone sud de la décharge est composée : - Vers l'ouest par des débris divers (briques, graviers, craie, ferrailles, ordures ménagères, hydrocarbures... - Vers l'est, d'argiles et de Silex. La zone nord de la décharge est surtout composée d'ordures ménagères récentes non compactées. On note également la présence de blocs de bétons de grandes tailles le long du dépôt Total et des dépôts de bois à l'est. En 1955, la société NOBEL a acheté à la société DEVAUX la carrière dite carrière Devaux et y a enfoui des déchets jusqu'en 1965. Selon Nobel, les déchets à caractère dangereux ont été stockés dans la grotte de Biessard (fiche 76.0003). Les

déchets stockés dans la carrière sont annoncés "neutres" par NOBEL. Les sociétés Rimor et Devaux n'existant plus, très peu d'informations sont disponibles sur l'exploitation des carrières. De toute évidence, elles ont été utilisées pour le dépôt sauvage de produits industriels (présence d'hydrocarbures et de chaux).

● [76 - Le Petit-Quevilly - BITUMASTIC](#)

Adresse : 33 Rue Rouget De L'isle - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Encres, vernis, peintures, colles (fabrication de)

Type de pollution : **Hydrocarbures**

Statut du site : Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en œuvre

Le site d'une surface d'environ 9 000 m² repose sur des alluvions modernes et anciennes composées d'un complexe sablo-argileux et d'argiles. Les alluvions reposent sur la craie. Ces terrains renferment une nappe bi-couche (alluvions et craie), libre et unique. En absence d'horizons argileux continus et épais entre les alluvions et la craie, ces deux réservoirs aquifères sont en continuité hydraulique. Cette nappe, rencontrée vers 8 m de profondeur, est de par la proximité de la Seine drainée par cette dernière. Le sens d'écoulement de la nappe est commandé par la Seine et par les phénomènes de marnage. La société, installée en 1930, exploitait une usine de fabrication d'émulsions de bitume et de brai utilisés en peintures industrielles, revêtements anti-corrosion... A partir de 1960, elle a développé la production de peintures à base de résines synthétiques. De manière plus marginale, l'entreprise a fabriqué des peintures à base d'amiante jusqu'à la fin des années 80. Les activités sur le site ont été stoppées en 2000, date à partir de laquelle des démarches d'identification de l'état des sols ont été lancées. Il faut préciser, concernant les produits utilisés, que le brai de houille est constitué par le résidu de la distillation des goudrons de houilles. Ce produit est un sous-produit issu de l'activité des usines à gaz ou de la fabrication du coke. Le brai est une substance complexe composée d'une multitude de produits dont les principaux sont les HAP, des phénols et des amines. Il est considéré dans la littérature comme cancérigène. Certains bâtiments vétustes ont été démolis dans le courant de l'année 2010. Il reste principalement deux bâtiments de 900 m² et 1300 m² occupés respectivement par les services techniques de la Mairie du Petit Quevilly et une société liée à ...

● [76 - Le Petit-Quevilly - GASLY](#)

Adresse : 82 Rue Des Limites - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Blanchiment, teinture, impression

Type de pollution : **Plomb**

Statut du site : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours

Le site occupe une surface d'environ 1,2 ha. Il a accueilli des activités industrielles de teinturerie et d'ennoblissement textile depuis la fin du 19^{ème} siècle. La société GASLY s'est implantée sur le site avec les mêmes activités au début des années 1900. Elle utilisait divers produits de teinture et de traitement tels que des sulfures, acide chlorhydrique, résines, apprêts... La société GASLY était autorisée au titre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à exercer ses activités de teinture et d'ennoblissement textile par arrêté préfectoral du 30 juin 1982. La liquidation judiciaire de la société a été prononcée le 10 décembre 2002.

● [76 - Le Petit-Quevilly - LOZAÏ](#)

Adresse : 20, Rue Etienne Dolet - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Travail des métaux, chaudronnerie, poudres

Type de pollution : **Plomb, Hydrocarbures**

Statut du site : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours

Ce site, d'une surface de 7 115 m², a été exploité par la société LOZAÏ de 1928 à 1993. Le site accueillait des activités de mécanique générale et différents dépôts de liquides inflammables. Le site repose sur des alluvions constituées au droit du site principalement par des sables et silex déposés par la Seine surmontant la craie du coniacien. Deux nappes sont présentes au droit du site, la nappe des alluvions rencontrée vers 4m et la nappe de la craie du coniacien. Ces deux nappes, compte tenu de l'absence de couche imperméable les séparant, sont en connexion hydraulique. La nappe de la craie est utilisée sur l'agglomération pour des usages eau potable. Le site est occupé par la société Alifrance depuis mi-2003, après déconstruction du site par l'EPBS en 1966-1997.

● [76 - Le Petit-Quevilly - ORTEC Environnement](#)

Adresse : 76, Rue De La Motte - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : non communiqué

Type de pollution : **Plomb, Mercure, Hydrocarbures**

Statut du site : Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours

La société ORTEC Environnement a exploité, sur son site d'une surface de 6 720 m², entre mai 1992 et août 1999, un stockage aérien de déchets industriels. Ce stockage constitue une ICPE soumise à autorisation préfectorale (AP du 25 janvier 1983). La société effectuait des activités de maintenance et de nettoyage industriels, pompage et curage de boues et déchets, stockages de déchets divers. Cette société avait repris les activités de la Société SGAE qui exploitait le site depuis 1900 environ. Le sol est constitué de remblais d'épaisseur plus ou moins importante selon les zones du site, qui reposent sur des formations alluvionnaires récentes, puis sur des alluvions à dominance graveleuse. Ces formations reposent en profondeur sur un substratum crayeux. La nappe alluvionnaire située dans les graves est en connexion hydraulique avec la nappe de la craie. De fait, compte tenu de la nature perméable des sols, cette nappe n'est pas protégée. Par ailleurs, la Seine se trouve à 500 m au nord-est du site.

○ [76 - Le Petit-Quevilly - SIEPA](#)

Le site est exempt de tout déchet. Le site est masqué et entouré d'une clôture résistante de hauteur suffisante. Le portail est fermé à clé. Tout le site est bétonné et est étanche, l'évacuation des eaux se fait sans doute vers les terrains limitrophes (subsistances de l'armée, réserve militaire).

● [76 - Le Petit-Quevilly - SIGRE](#)

Adresse : 82, Bd S. Girardin Bp 281 - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Traitement de surface

Type de pollution : **Plomb**

Statut du site : Site nécessitant des investigations supplémentaires,

Situé au sud Ouest de la commune du Petit-Quevilly, ce site en friche et sans bâtiment, d'une surface de 36 556 m², a été exploité à partir de 1845. Les entreprises ayant successivement exploité le site sont les suivantes : - Bickford et Cie, usine de fabrication de mèches de mineurs, de 1845 à 1971, accompagnée d'une activité de traitement de surface des métaux, - SA fermeture éclair, dès 1935, reprise d'une partie des activités de la société Davey-Bickford-Smith et Cie pour s'orienter vers le travail des métaux et le façonnage de celluloïd pour le montage des fermetures à glissière, - en 1971, prise de possession de la société Davey-

Bickford-Smith par la SA Fermeture éclair, - en 1981, dépôt de bilan de la société Petrotec Eclair Prestil qui est scindée en 3 sociétés (Eclair Prestil SA, Petrotec Fonderies SARL et Petrotec Systems France), - en 1983, la SARL Petrotec Fonderies déclare la reprise d'activité de l'atelier de moulage de zamak (alliage de zinc et d'aluminium), de l'atelier de traitements de surfaces ainsi que de l'atelier de maintenance, - en 1989, reprise de la société Petrotec fonderies Par SIGRE, qui réaménage le site pour y développer les activités finalement exercées jusqu'à la fin d'activité du site. Une cessation partielle des activités des ateliers de traitement de surface est faite en 1999 (notification du 09 décembre 1999). En 2006, la société déclare la cessation de ces activités (récépissé de déclaration de cessation d'activité du 24/11/2006). Le site se trouve dans les formations alluviales de la Seine (cailloutis de silex, argiles et limons) de 4 à 6 m, surmontant un substratum crayeux du secondaire de 50 m. La première nappe rencontrée est la nappe de la craie coniacienne. Il n'y a pas de nappe des alluvions. La Seine est située à 2,5 km à l'ouest du site.

● [76 - Le Petit-Quevilly - Site BOVIN](#)

Adresse : 1 Rue Jean Macé - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Dépôts de ferraille

Type de pollution : **Plomb, Hydrocarbures**

Statut du site : Site libre de toutes restrictions, travaux réalisés, aucune restriction, pas de surveillance nécessaire

Le site est en fin d'exploitation. Il y était exercé sur une surface de 900 m² une activité de stockage et récupération de 2500 à 3000 tonnes de métaux par an : cuivre, aluminium, batteries, plomb, zinc, etc.

● [76 - Le Petit-Quevilly - SITE NOBEL MALETRA](#)

Adresse : Allée Paul Gauguin - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Mise en décharge

Type de pollution : **Plomb**

Statut du site : Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat

Ce site est constitué de 2 parties: - l'ancienne plate forme de l'usine NOBEL, d'une surface avoisinant les 18 ha, - Une ancienne carrière (Maletra) d'une surface approximative de 6 ha qui a été utilisée comme décharge pour y entreposer des résidus de fabrication. La firme MALETRA et l'usine du Petit Quevilly sont fondées en 1808. En 1865, l'usine a une superficie avoisinant les 4 hectares. En 1873, un nouvel essor est donné au site avec l'acquisition de 18 hectares supplémentaires. En 1925, les établissements MALETRA fusionnent avec les établissements Bozel-Lamotte sous l'appellation Bozel-Maletra. Ce rapprochement est destiné à renforcer la gamme de fabrication de l'usine du Petit Quevilly en l'associant à celles de l'électrochimie et de l'électrometallurgie. En 1957, une nouvelle fusion est réalisée avec la société NOBEL Française, spécialisée dans la fabrication de la Dynamite et l'élaboration de produits chimiques et de matières plastiques, sous l'appellation Nobel-Bozel SA. En 1965, l'usine de Petit Quevilly est fermée. L'unité de production est transférée dans une unité industrielle dans l'Oise. L'unité est nettoyée et l'ensemble des déchets pouvant être encore présent dans les installations du site est éliminé vers des centres de traitement adaptés. En 1971, les infrastructures de l'usine sont démantelées et les terrains commercialisés par la société d'aménagement de la Région de Rouen. La carrière "MALETRA" est quant à elle stoppée et comblée dans les années 1962-1963, date à laquelle la cité "Maurice Thorez" a été construite au Petit Quevilly. L'activité de la plate-forme a toujours été axée sur la fabrication de chimie dite minérale. Les matières premières utilisées sur le site étaient avant tout des produits solides d'origine naturelle : pyrite, soufre, minerais de cobalt et de nickel et des sels marins... Ces matières premières étaient transformées pour fabriquer notamment de : - l'acide sulfurique destinée aux industries textiles, tanneries et teinturerie, - l'acide sulfureux utilisé dans les industries sucrières et pétrolières et en viticulture, - l'hyposulfite destiné aux industries pétrolières, - les oxydes de sels et de cobalt destinés aux industries d'émaillerie, de faïencerie et fabrication de couleurs, - les produits arsenicaux et anticryptogamiques destinés aux industries pharmaceutiques, à l'agriculture et à l'arboriculture, - l'acide chlorhydrique pour la métallurgie, - le sulfure de sodium employé dans les tanneries, les teinturerie et les papeteries, - l'acide nitrique pour la métallurgie, - La soude utilisée dans la fabrication

des lessives, - les superphosphates ou engrais pour l'agriculture, - le sélénium pour l'armement, - le Borax. Les procédés de fabrication sont connus à l'exception des superphosphates et du Borax. Il faut noter que les superphosphates peuvent avoir été fabriqués par traitement des minerais de fluorophosphates de calcium, par réaction avec l'acide sulfurique en milieu aqueux, ce qui a pu produire des phosphogypses (déchets légèrement à significativement radioactifs en raison des traces d'uranium et de radium présentes dans le minerai phosphaté). Cette activité qui a permis de produire jusqu'à 30 000 t/ans de superphosphates a été arrêtée après 1949. La production d'acide sulfurique a dans un premier temps été réalisée à partir de pyrite par le procédé de chambre à plomb puis dès 1900 par contact catalytique. L'ensemble du site et de la carrière ont été ré-urbanisés. On peut citer plus particulièrement la présence d'une piscine communale et de deux écoles ainsi que d'immeubles d'habitation. La quasi-totalité du site repose sur le complexe alluvial (alluvions modernes à prédominance argileuse et alluvions anciennes à dominante sableuse et graveleuse) surmontant de la craie. La faible épaisseur (1 m) des alluvions modernes (dominante argileuse) ne permet pas à cette couche de constituer une véritable barrière étanche. On distingue au droit du site deux réservoirs aquifères en continuité hydraulique (nappe des alluvions et nappe de la craie) qui constituent une nappe unique libre. Dans ces conditions, la nappe de la craie, qui est par ailleurs la principale ressource en eau potable du secteur, n'est pas protégée. La Seine est située à 1500 m en amont du site.

● [76 - Le Petit-Quevilly - Société Cofrafer](#)

Adresse : - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : non communiqué

Type de pollution : Hydrocarbures, PCB-PCT

Statut du site : Site nécessitant des investigations supplémentaires

Ce site, d'une surface d'environ 3 ha, a été dans un premier temps exploité par la compagnie française des Ferrailles après 1945. Puis la société COFRAFER, spécialisée dans le travail des métaux (production et négoce de diverses pièces destinées à la construction mécanique, au bâtiment, à l'industrie automobile...), a exploité ce site de 1960 à 2001. Le sous sol est composé de terrains sédimentaires d'alluvion modernes. A l'affleurement, on retrouve des formations sédimentaires quaternaires, recouvrant deux anciennes terrasses successives. L'ensemble repose sur des terrains du crétacé (turonien supérieur). Deux nappes sont rencontrées au droit du site : une nappe alluvionnaire et la nappe de la craie (crétacée) qui sont en connexité hydraulique et sont rencontrées à une profondeur de 8 m. Les bâtiments ont été déconstruits et le site est nu.

● [76 - Le Petit-Quevilly - Univar \(ex Lambert rivière\)](#)

Adresse : 126 Rue De La Motte 76120 Petit - quevilly - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Dépôts de pétrole, produits dérivés ou gaz naturel

Type de pollution : Hydrocarbures

Statut du site : Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée

Présence d'une nappe souterraine à environ 3m50 de profondeur, se déplaçant vers le nord ouest du site. Une dizaine d'habitations se situent au nord ouest du site. Superficie 10 000m² dont 6 500m² destinés à l'exploitation. Stockage de produits chimiques et pétroliers. Toutes les installations du site ont été démantelées et acheminées hors site pour élimination. Le plan de gestion prévoit la construction d'un stade de rugby, de commerces (au rez-de-chaussée), de parkings (en sous-sol) et de logements/bureaux (à l'étage). Aujourd'hui le site est nu.

● [76 - Le Petit-Quevilly - USINE ALSTHOM \(unité U1\)](#)

Adresse : 9 Rue Des Pâtis Bp 251 - 76140 Le Petit-Quevilly

Activité polluante : Fils et câbles électriques (fabrication de)

Type de pollution : PCB-PCT

Statut du site : Site nécessitant des investigations supplémentaires

Ce site, situé en zone industrielle, d'une surface de 28 000 m², a été exploité de 1922 à 1985 par la société "Le transformateur", puis par la société Alstom qui y a exploité une unité de fabrication de transformateurs aux polychlorobiphényles (PCB). Cette unité a provoqué une pollution du site aux PCBs découverte en 1984. Les activités suivantes ont également été exercées sur le site : - ateliers de peinture, - ateliers de dégraissage des pièces, - Traitement de surface, - Travail mécanique des métaux, - stockage de fuel lourd... Certains sondages ont été réalisés lors de la création de la nouvelle usine U1. Au droit de cette zone, les sols sont constitués de remblais sur une hauteur de 8m, puis des restes d'alluvions anciennes sur une hauteur de 1m, enfin de la craie sénonienne. De ce fait, la nappe de la craie n'est pas naturellement protégée.

http://basol.developpement-durable.gouv.fr/resultat.php?chaine=&dept=76®ion=&impact=&surveillance=&agenceau=&esr=&urbanisme=&SP1_ADEME=&As=&Ba=&Cd=&Co=&Cr=&Cu=&Hg=&Mo=&Ni=&Se=&Pb=&Substances_radioactives=&Zn=&hydrocarbures=&HAP=&cyanures=&PCB_PCT=&solvants_hal=&solvants_nonhal=&sulfates=&chlorures=&ammonium=&tce=&btex=&pesticides=&autre=&situa_tech=tout&debut=141

<http://www.linternaute.com/actualite/pollution/le-petit-quevilly/ville-76498>